

## Revendications politiques communes contre les pénuries médicales

### Formation initiale et continue

1. Augmentation substantielle du nombre de places d'études en Suisse pour toutes les filières médicales.
2. Révision des conditions d'admission aux études de médecine.
3. Assurance de la qualité dans la formation initiale et continue pour toutes les professions médicales (Constitution fédérale, Art. 61a).

### Conditions-cadres pour l'exercice de la profession

4. Création et garantie de conditions de travail modernes pour garder le personnel qualifié dans la profession.
5. Réduction significative des contraintes administratives.
6. Promotion et soutien financier à la numérisation, à la transformation numérique et aux coûts initiaux ainsi que de fonctionnement dans le secteur de la santé.

### Admission et qualité des prestations

7. Uniformisation nationale – ou supracantonale – des conditions d'exercice de la profession.
8. Création de systèmes incitatifs pour garantir un nombre suffisant de places de travail dans les régions périphériques, afin d'assurer les prestations de tous les services médicaux.

Berne, le 21 février 2025



Beatrice Wettstein  
Présidente ChiroSuisse




Yvonne Gilli  
Présidente FMH



Roberto Mossi  
Président SVS



Martine Ruggli  
Présidente pharmaSuisse



Jean-Philippe Haesler  
Président SSO